Compte-rendu du Bureau Syndical du Jeudi 22 Septembre 2016

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Dominique CHAMBON, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Jacques FRANCOIS, M. Gérard GRIFFE, M. Louis GRANGE

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE,

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h30

1/ Information sur le projet de nouveaux locaux :

M. Le Président indique que l'offre sur le local "La Ville En Vert" de 600 000 euros a été rejetée.
M. Dominique CHAMBON indique que l'avocat de la société LVEV accepterait une offre à 750 000 euros. M. Dominique CHAMBON rappelle que le local était à la vente au prix de 900 000 euros.

Mme Stella BSERENI présente l'impact financier de cet investissement, celui-ci limitera les possibilités d'investissement du syndicat dans les années à venir. Mme Stella BSERENI indique qu'un emprûnt de 600 000 euros sera nécessaire afin de financer le projet.

M. Le Président indique que ce projet ne nécessitera pas d'augmentation de la cotisation, celui-ci sera financé sur nos fonds propres.

Afin de mener à bien ce projet M. Le Président propose au bureau de faire une offre à hauteur de 750 000 euros.

Le bureau syndical, à l'unanimité, approuve la proposition de 750 000 euros et autorise M. Le Président à signer cette offre d'achat.
L'autorisation à signer un emprunt de 600 000 € sera présentée lors du prochain Comité Syndical.

2/ Présentation des futurs statuts de l'EPIC

M.Le Président présente les travaux du directeur sur les statuts de l'EPIC.
M. Le Président rappelle que le projet de l'EPIC est pour le 1er Janvier prochain, après un tour de table sur le projet, les élus n'ont pas de remarques.

Le bureau syndical approuve à l'unanimité les statuts ainsi que le futur nom EPIC des Inforoutes. Le bureau demande donc qu'au prochain Comité Syndical la délibération de création de l'EPIC soit à l'ordre du jour.

3/ Présentation des budgets 2017

M. Le Président informe les membres du bureau de la réunion de travail qui a réuni Mme Stella BSERENI, M. Ludovic BAYLE (directeur) et lui-même afin de prévoir les budgets 2017. M. Le Président indique qu'il a sollicité Mme Stella BSERENI et M. Ludovic BAYLE à présenter des budgets 2017 sans augmentation de la cotisation.

Mme Stella BSERENI présente les nouveaux budgets qui prévoient des recettes en hausse grâce aux

nouvelles adhésions et à l'augmentation des activités payantes auprès de nos adhérents.

Mme Stella BSERENI indique qu'en investissement pour l'exercice prochain, hors les besoins courant, il n'est pas prévu d'investir mis à part pour nos futurs locaux.
Les charges de personnel augmentent du fait du recrutement en cours et aux objectifs de qualité que nous nous sommes fixés.

Le bureau syndical n'a pas de remarques.

4/ Adhésion d'une commune

M. Le Président indique que la mairie de Tain L'Hermitage a sollicité son adhésion au sein du syndicat.

5/ Point Ressources Humaines

M. Le Président indique que le remplacement de Mme Amira MERAD a été effectué, lors de ce recrutement deux candidats ont retenu notre attention.
M. Jérome RAY a été recruté en Contrat Unique d'Insertion depuis le 1 septembre.
Ce type de contrat nous offre une opportunité financière de recrutement supplémentaire.
M. Le Président propose donc de créer un poste de technicien supplémentaire pour une année.
M. Le Président indique que si le bureau accepte cette creation de poste, le SMI en profitera pour recruter le deuxième candidat qui a un profil de technicien expérimenté.

M. Le Président rappelle que nous sommes partenaires de l'école des codeurs pour la deuxième année.
Lors d'une réunion de travail avec les élèves, M. Ludovic BAYLE a rencontré un élève présentant un profil intéressant
M. Le Président propose de recruter cette personne pour une année afin de travailler en relation avec l'AMRF sur le projet de campagnol2 et profiter de cette opportunité pour que cette personne puisse travailler sur la communication interne et externe du syndicat et éventuellement travailler aussi sur des developpements auprès de M. Henry Pascal ELDIN (directeur technique).

M. Le Président rappelle l'obligation au 1er Janvier de dématérialiser les factures pour l'ensemble de nos collectivités sous Cosoluce.
Les collectivités utilisant nos services dématérialisation sont concernées aussi.
Ceci va représenter une masse de travail importante et risque d'engendrer une surchage de travail.
M. Le Président propose de recruter pour une année une personne pour aider sur l'accompagnement sous Chorus et en profiter pour aider au support Cosoluce et sur le support Périscolaire.
M. Jérome BERNARD demande à M. Ludovic BAYLE si Mme Anaïs MONTICCIOLO ne pourrait pas remplir ce rôle. M. Jérome BERNARD indique qu'il est plus simple de trouver quelqu'un pour effectuer le standard téléphonique qu'une personne pouvant effectuer le travail demandé.
M. Ludovic BAYLE indique que Mme Anaïs MONTICCIOLO a effectué une formation de BTS PME/PMI, et qu'elle a, en 5 mois, bien intégré le fonctionnement du syndicat et les produits Cosoluce ne lui sont pas inconnus.
M. Le Président propose aux élus de suivre la demande de M. Jérome BERNARD.
Dans le cas où Mme Anaïs MONTICCIOLO accepte le poste, il sera alors possible de recruter pour une période d'un an un emploi aidé pour le standard téléphonique.

Le Bureau Syndical autorise à l'unanimité ces créations de postes

6/ Création d'une boutique Amazon

M. Le Président indique que le syndicat récupère du matériel d'occasion ou des pièces informatiques régulièrement, à ce jour ce matériel est recyclé via la société “Trialp”. Il s'avère que ce matériel peut dans certains cas dépanner.
M. Le Président propose, si la loi nous l'autorise, de créer une boutique sur Amazon afin de vendre ce matériel.
L'argent recolleté dans ce cadre sera investi dans les oeuvres sociales du syndicat.

Le bureau approuve cette décision à condition que la loi nous y autorise.

7/ Salon des Maires de l'Ardèche

M. Le Président informe les membres du bureau que le Syndicat Mixte aura un stand au salon des maires.

8/ Journée de la secrétaire

M. Le Président présente le projet de créer la journée de la secrétaire au mois de Novembre sur le principe des 20 ans des Inforoutes :
3 ou 4 stands présentant les principaux produits que nous proposons et une conférence qui sera cette année sur la dématérialisation Cosoluce.
Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Louis GRANGE et M. Jérome BERNARD proposent d'accueillir cette manifestation dans leur commune respective (Guilherand Granges, Annonay, Thueyts, Alissas).
M. Le Président indique qu'il reste à trouver une mairie pour nous accueillir dans le sud de l'Ardèche.

Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité cette idée de journée de la secrétaire.

9/ Prochain Comité Syndical

Monsieur Le Président informe les membres du bureau de la nécessité de convoquer le comité syndical, la date du 24 octobre 2016 à 18h en visio conférence est retenue.

10/ Chiffres Clés

M. Le Président présente l'état de nos impayés, et rappelle les documents disponibles sur le bureau des élus concernant le résultat de l'enquête et les statistiques de tickets d’intervention créés.

11/Remboursement de frais à un agent

M. Le Président indique que Mme Estelle ROCHE, suite à un problème de carte essence, a dû payer un plein d'essence pour un montant de 53,45€.

Le bureau approuve à l'unanimité le remboursement de cette dépense à cet agent

12/ Don du Sang

M. Le Président explique que Mme. Marie SERCLERAT travaille actuellement sur le règlement intérieur du syndicat, M. Le Président propose de rajouter à l'intérieur de celui-ci une autorisation d'absence pour don du sang.

Le bureau syndical accepte cette proposition qui sera limité à deux dons de deux heures par an.

La séance est levée à 20 heures 30.